

Concarneau, le 31 janvier 2020



VILLE DE
CONCARNEAU
Place de l'Hôtel de Ville
BP 238
29182 CONCARNEAU
T 02 98 50 38 38
F 02 98 50 38 63
contact@concarneau.fr
www.concarneau.fr

COMMUNIQUE PRESSE

Contact Presse :

Cabinet du Maire - Christine BARBA
02 98 50 38 60 / 06 34 33 90 60
Mail : christine.barba@concarneau.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE :

ESCALE DU CHASSEUR DE MINE - LE SAGITTAIRE

Le Chasseur de mines « LE SAGITTAIRE », navire de la Marine Nationale, parrainé par la Ville de Concarneau est en escale Quai des Pétroliers, du vendredi 31 janvier au lundi 3 février 2020 à 10h.

Des visites accessibles au grand-public et gratuites sont proposées ce dimanche 2 février 2020 entre 10h et 12h et 13h et 16h (se munir d'une pièce d'identité).

Bâtiment de la Marine Nationale, LE SAGITTAIRE a pour missions :

- La détection, localisation, classification, identification et destruction ou neutralisation des mines,
- Le guidage des convois sous menace de mines,
- La recherche d'épaves, pénétration sous mer.

Le « Sagittaire » est l'un des 11 chasseurs de mines de la classe Eridan construit à Lorient entre 1993 et 1995, spécialisé dans la détection et la destruction des mines sous-marines. Il est doté de deux robots sous-marins d'intervention et accueille un équipage d'une cinquantaine de marins dont 6 plongeurs-démineurs.

«Le Sagittaire» revient à Concarneau une à deux fois par an : chacun de ses passages est un véritable événement, au cours duquel se multiplient visites à bord, interventions dans les écoles, compétitions sportives, toutes occasions pour la Ville de rapprocher les citoyens de leur armée. Offrant à tous l'opportunité de rencontrer dans la convivialité les hommes et femmes chargés de leur défense, elles permettent aux jeunes, en particulier, de découvrir la Marine Nationale et ses nombreux métiers.

Le Sagittaire est aussi le parrain des classes de l'Ecole Elémentaire de Kérandon.

La tradition de parrainage des bateaux de la Royale par les villes n'est pas une initiative récente: remontant au règne de Charles VI, elle s'est surtout développée sous celui de Louis XV, époque à laquelle chaque cité de France finançait un bâtiment de guerre. Si l'état d'esprit a changé, la tradition perdure et près de 150 collectivités parrainent aujourd'hui des bâtiments de la Marine, mais aussi quelques unités de l'Armée de Terre et de la Gendarmerie Nationale.

